

NUMERO	OBJET																																
2020/01/05	<p><u>Demandes de subvention pour l'organisation du Festival En Femmes Majeures 2020 :</u></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :</p> <p>APPROUVE le plan de financement pour l'organisation du festival En Femmes Majeures – Edition 2020 suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>DÉPENSES</th> <th>Montant</th> <th>RECETTES</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Prestations de services</td> <td>16 000,00</td> <td>Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations</td> <td>1 000,00</td> </tr> <tr> <td>Achats matières et fournitures</td> <td>1 550,00</td> <td>Région Pays de la Loire</td> <td>5 000,00</td> </tr> <tr> <td>Rémunérations intermédiaires et honoraires</td> <td>300,00</td> <td>Département de Loire Atlantique</td> <td>5 000,00</td> </tr> <tr> <td>Publicité, publication</td> <td>1 800,00</td> <td>Commune(s) - Autofinancement</td> <td>7 450,00</td> </tr> <tr> <td>Services bancaires, autres</td> <td>800,00</td> <td>Autres établissements publics</td> <td>1 000,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Aides privées</td> <td>1 000,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL DES CHARGES</td> <td>20 450,00</td> <td>TOTAL DES PRODUITS</td> <td>20 450,00</td> </tr> </tbody> </table> <p>SOLLICITE l'ensemble des partenaires susceptibles de participer à ce financement.</p> <p>✓ <i>Accord du Conseil Municipal : 22 pour – 6 abstentions.</i></p>	DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Prestations de services	16 000,00	Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations	1 000,00	Achats matières et fournitures	1 550,00	Région Pays de la Loire	5 000,00	Rémunérations intermédiaires et honoraires	300,00	Département de Loire Atlantique	5 000,00	Publicité, publication	1 800,00	Commune(s) - Autofinancement	7 450,00	Services bancaires, autres	800,00	Autres établissements publics	1 000,00			Aides privées	1 000,00	TOTAL DES CHARGES	20 450,00	TOTAL DES PRODUITS	20 450,00
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant																														
Prestations de services	16 000,00	Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations	1 000,00																														
Achats matières et fournitures	1 550,00	Région Pays de la Loire	5 000,00																														
Rémunérations intermédiaires et honoraires	300,00	Département de Loire Atlantique	5 000,00																														
Publicité, publication	1 800,00	Commune(s) - Autofinancement	7 450,00																														
Services bancaires, autres	800,00	Autres établissements publics	1 000,00																														
		Aides privées	1 000,00																														
TOTAL DES CHARGES	20 450,00	TOTAL DES PRODUITS	20 450,00																														
2020/01/06	<p><u>Demandes de subvention dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement (DSIL) – Aménagement du centre-ville de Blain : Place Jean GUIHARD :</u></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :</p> <p>APPROUVE l'opération présentée et son financement prévisionnel suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">DEPENSES HT</th> <th colspan="2">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Travaux</td> <td>1 206 166,00 €</td> <td>DSIL 2020</td> <td>964 933,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Autofinancement</td> <td>241 233,00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL DEPENSES</td> <td>1 206 166,00 €</td> <td>TOTAL RECETTES</td> <td>1 206 166,00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>SOLLICITE l'ensemble des organismes mentionnés pour l'octroi des subventions prévues dans le plan de financement.</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.</p> <p>✓ <i>Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>	DEPENSES HT		RECETTES		Travaux	1 206 166,00 €	DSIL 2020	964 933,00 €			Autofinancement	241 233,00 €	TOTAL DEPENSES	1 206 166,00 €	TOTAL RECETTES	1 206 166,00 €																
DEPENSES HT		RECETTES																															
Travaux	1 206 166,00 €	DSIL 2020	964 933,00 €																														
		Autofinancement	241 233,00 €																														
TOTAL DEPENSES	1 206 166,00 €	TOTAL RECETTES	1 206 166,00 €																														

NUMERO	OBJET
2020/01/07	<p><u>Modification du tableau des effectifs au 1^{er} février 2020 :</u></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :</p> <p>APPROUVE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet par suppression d'un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à temps complet, - la création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet par suppression d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet, - la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^e classe à temps complet par suppression d'un poste d'adjoint technique à temps complet, - la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^e classe à temps non complet 21/35^e par suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet 21/35^e, - la création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet par suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet, - la création d'un poste d'animateur à temps non complet 31,5/35^e par suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe à temps non complet 31,5/35^e, - la création d'un poste de rédacteur à temps complet par suppression d'un poste de technicien à temps complet - la suppression d'un poste de rédacteur à temps complet. <p>APPROUVE le nouveau tableau des effectifs, DÉCIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants.</p> <p style="text-align: center;">✓ <i>Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>
2020/01/08	<p><u>Bilan des marchés publics 2019 :</u></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal reconnaît avoir eu connaissance de la présentation de la situation des marchés conclus en 2019.</p> <p style="text-align: center;">✓ <i>Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>
2020/01/09	<p><u>Bilan annuel des cessions et acquisitions – année 2019 :</u></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal atteste que Monsieur le Maire a fait le bilan des acquisitions et cessions immobilières qui ont eu lieu lors du dernier exercice ou qui étaient en cours.</p> <p style="text-align: center;">✓ <i>Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>
2020/01/10	<p><u>Procès-verbal de remise d'ouvrages :</u></p> <p>Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :</p> <p>APPROUVE les termes du procès-verbal de remise d'ouvrage.</p> <p>ACCEPTTE de prendre dans son domaine public le réseau d'Eaux Usées des tranches 1 à 3 du lotissement de la Garenne de Rohan ainsi que du poste de refoulement et à en assurer la gestion.</p> <p>AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit procès-verbal et à mettre en œuvre toutes les démarches utiles à cette affaire.</p> <p style="text-align: center;">✓ <i>Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>

NUMERO	OBJET
2020/01/11	<p><u>Convention d'occupation précaire d'un logement municipal :</u> Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Ville de Blain et l'association Blain Sans Frontières pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois. PRÉCISE que le relogement de la famille concernée, rendra caduque la présente convention. FIXE l'indemnité d'occupation à 638,00 € par mois, à compter du 1^{er} février 2020, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation précaire.</p> <p style="text-align: center;"><i>✓ Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>
2020/01/12	<p><u>Tarifs applicables aux locations de salles municipales – Salle St ROCH Année 2020 :</u> Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : FIXE les tarifs 2020 applicables à la location de la salle St ROCH, comme indiqué dans le tableau ci-joint, MAINTIENT la gratuité des salles pour les candidats aux élections politiques, APPROUVE le principe de gratuité pour certains évènements nationaux, régionaux et départementaux après analyse et décision de la Commission Sport et Vie associative.</p> <p style="text-align: center;"><i>✓ Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>
2020/01/13	<p><u>Convention de mise à disposition d'un terrain de football et de vestiaires situés -Site du Bois Niel – Saint-Omer-de-Blain – 44130 BLAIN.</u> Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Ville de Blain et l'association MDR V ST OMER AUTORISE Monsieur le Maire à la signer</p> <p style="text-align: center;"><i>✓ Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.</i></p>